

## *Louis René GAGE,* l'employé modèle des frères Denis devenu leur associé

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Denis\\_freres\\_d'IC.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Denis_freres_d'IC.pdf)

Né le 27 juin 1860 à Saint-Brieuc.  
Fils de Jean Gage, carrossier, et de Hortense Fontaine.  
Élève (boursier au concours) de l'école municipale supérieure Colbert.

Dans le commerce depuis septembre 1876.  
Service militaire dans l'infanterie de marine. Sorti sous-officier (1881-1885).  
Engagé par Denis frères en Indochine (6 mai 1889), fondé de pouvoirs (1893), associé (1905).

Directeur des agences de Haiphong et de Hanoï, Tonkin (1893-1906). Comme tel, agent à Haiphong de la Compagnie nationale de navigation, créateur de l'agence des Chargeurs, agent de la HSBC.

Membre du Conseil de Protectorat au Tonkin, puis du conseil de gouvernement de l'Indochine.

Vice-président de la Chambre de commerce de Haiphong.

Juge au tribunal de commerce de Haiphong.

1<sup>er</sup> adjoint au maire de Haiphong.

Président du Cercle du commerce de Haiphong.

Membre du jury de l'Exposition d'Hanoï (1902).

Consul de Siam à Haiphong.

Président de la Chambre de commerce de Saïgon (1910-1912).

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chambre\\_commerce\\_Saigon.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chambre_commerce_Saigon.pdf)

Vice-président de la commission municipale de Saïgon (juillet 1906-mars 1908).

Consul des États-Unis à Saïgon pendant 4 ans (ca 1906-1910).

Consul de Norvège, du Danemark et du Siam à Saïgon.

Président pendant dix-huit mois de l'Association des exportateurs français de riz, de Saïgon.

Président du comité des assurances maritimes et contre l'incendie à Saïgon.

Président de la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient [1914].

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SOAEO.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SOAEO.pdf)

Chevalier (1911), puis officier (1920) de la Légion d'honneur.

Officier d'académie (1900), de l'ordre royal du Cambodge, du Dragon d'Annam, de l'Éléphant blanc du Siam.

Décédé le 18 janvier 1921 à Montreux (Suisse).

LISTE établie par la Commission prévue par l'article 7 du décret du 8 août 1898, à l'effet de choisir cinquante notables parmi lesquels seront désignés les assesseurs à la Cour criminelle du Tonkin, pour l'année 1899.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 décembre 1898)

Gage, négociant

---

Jurys d'expropriation

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1899)

Liste des trente membres désignés par la commission nommée, par arrêté du 26 décembre 1898, en vue de constituer le jury d'expropriation. MM. ... Gage, négociant

---

CHRONIQUE DE HAÏPHONG  
Nécrologie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 août 1902)

M. Gage, directeur de la maison Denis frères au Tonkin, vient de recevoir la douloureuse nouvelle de la mort de sa mère, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Gage, née Fontaine, décédée à l'âge de 78 ans.

Nous présentons à M. Gage et à sa famille nos plus sincères compliments de condoléances.

---

HAÏPHONG  
Nécrologie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 janvier 1906)

Nous recevons le faire-part du décès de monsieur Maurice Trouble, beau-frère de M. Gage, le très aimable et très distingué président de la chambre de commerce d'Haïphong. Nous prions madame et monsieur Gage d'agréer l'expression de notre très vive sympathie.

---

LÉGION D'HONNEUR  
Ministère des colonies  
(*Le Journal officiel de la République française*, 29 juillet 1911, p. 6.646)

Chevaliers

Gage (Louis), commerçant, président de la chambre de commerce de Saïgon ; 4 ans de services militaires, 22 ans de pratique commerciale en Indo-Chine. Titres exceptionnels : depuis dix-huit ans, sans interruption, membre, vice-président et président des chambres de commerce de Haïphong et de Saïgon. Services distingués rendus en ces diverses qualités.

---

Port de commerce de Saïgon  
(*Les Annales coloniales*, 28 novembre 1912)

Un nouvel arrêté réglementant le Port de commerce de Saïgon vient d'être signé par le gouvernement général et soumis à la Chambre de commerce de Saïgon. Cet arrêté est la reproduction du projet qui avait été précédemment rédigé par la commission instituée à cet effet et dont M. [Louis] Gage [Denis frères] avait la présidence. Les modifications qui ont été apportées au texte primitif sont surtout des modifications de forme faites pour faciliter les rouages administratifs. [...]

---

SAÏGON  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915)

[141] DENIS FRÈRES  
Importations-exportations  
4, rue Catinat  
MM. A. DENIS, associé, à Bordeaux ;  
L. GAGE, — à Saïgon ;

---

Comité d'assistance aux travailleurs indochinois  
Réunion du comité du mardi 6 juin  
(*Les Annales coloniales*, 1<sup>er</sup> juillet 1916)

Rapport

Comité de Bordeaux. — Le Comité de Bordeaux a été institué dans la première quinzaine de février. Notre collègue, M. J. Chailley, assistait à la première réunion qui a désigné comme président M. A. Denis, le chef de la maison qui a conquis dans notre Indochine une si grande place. Les présidents d'honneur sont : le préfet de la Gironde, le général commandant la 18<sup>e</sup> région, le premier président de la Cour d'appel, le procureur général, le recteur d'Académie, le maire de la Ville de Bordeaux, le président, de la Chambre de commerce, le chef du Service colonial.

Le bureau se compose de MM. [Gage, ancien président des chambres de commerce de Haïphong et de Saïgon](#) ; Marsillac, négociant à Bordeaux et en Indochine, vice-présidents ; de MM. P. Bonifas, négociant, trésorier ; de M. le docteur Beille, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie, secrétaire général ; de M. H. Pavy, secrétaire adjoint.

Le Comité de Bordeaux nous avait signalé, dès le mois de février, l'urgente nécessité de l'installation à Bordeaux d'un hôpital affecté aux travailleurs annamites des Centres de la Gironde. Grâce notamment à son initiative, cette œuvre est en voie de réalisation. Le Comité s'occupe également, avec une activité dont nous devons le remercier, de l'établissement de Foyers à Bassens et à Saint-Médard.

---

Société des mines de Trang-Da  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 23 février 1919, p. 115)

Conseil : MM. ... A[[Iphonse](#)] Denis, docteur Denis, [[Louis](#)] Gage...

---

Le monument aux morts  
Autre généreuse contribution  
(*L'Écho annamite*, 20 avril 1920)

Une nouvelle contribution vient de parvenir à l'œuvre du monument aux morts.  
Le président du Syndicat de la presse a reçu hier, dans l'après-midi, un chèque de deux cents dollars de la part de la Standard Oil Company of New-York.

Que les généreux donateurs trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements.  
(Communiqué du Syndicat de la presse).

La Maison Littaye & Cox  
Cinq caisses de cognac (Beehive brandy).

La Standard Oil Company  
Une caisse de pétrole « White Rose ».

Une caisse de pétrole « Comet »,  
Une caisse de pétrole « Cock »,  
Deux touques de pétrole « Eagle ».

---

Saïgon  
Monument aux morts  
Nouvelles contributions  
(*L'Écho annamite*, 15 mai 1920)

A dater d'aujourd'hui, le Syndicat de la presse, sa tâche accomplie, passe la main à la commission du monument aux morts présidée par M. Louis Gage.  
(Communiqué du Syndicat de la presse).

---

LÉGION D'HONNEUR  
Ministère des colonies  
(*Journal officiel de la République française*, 14 novembre 1920)

Au grade d'officier (au titre civil)

M. Gage (*Louis-René*), ancien président de la chambre de commerce de Saïgon, chevalier du 23 juillet 1911 ; 4 ans de services militaires, 43 ans de pratique commerciale. Titres exceptionnels : depuis 1893, sans interruption, membre, vice-président et président des chambres de commerce de Haïphong et de Saïgon. A pris une part très active dans les affaires de l'Indo-Chine. A fait preuve du dévouement le plus éclairé comme membre du conseil de protectorat et du conseil supérieur de la colonie.

---

LÉGION D'HONNEUR  
Ministère des colonies  
(*Le Journal officiel de la République française*, 17 novembre 1920)

Erratum au *Journal officiel* du 14 novembre 1920, page 18312, 3<sup>e</sup> colonne, 11<sup>e</sup> ligne, au lieu de : « M. Gages (*Louis-René*), ancien président de la chambre de commerce de Saïgon, chevalier du 28 juillet 1918 », lire : « M. Gage (*Louis-René*), ancien président de la chambre de commerce de Saïgon, chevalier du 28 juillet 1911.

---

Le décès de M. Gage

(*L'Écho annamite*, 19 février 1921)

Nous apprenons avec regret le décès de M. Louis Gage, un des associés de la maison Denis frères.

C'est encore une vieille figure coloniale qui disparaît. Selon l'expression consacrée, M. Gage fut le fils de ses œuvres. Arrivé en Cochinchine il y a trente-cinq ans environ, il eut des débuts modestes et s'éleva peu à peu à la force des poignets. Entré dans la maison Denis frères, il franchit successivement les différentes étapes de l'employé, devint ensuite directeur et finalement associé de cette firme importante.

Président de la Chambre de commerce et membre du Conseil privé, M. Gage eut maintes fois l'occasion de montrer son expérience des affaires et sa connaissance des choses de ce pays. Il rentra en France, après fortune faite.

Sa tâche finie, l'ouvrier s'en va trop tôt pour jouir d'un repos qu'il a si bien gagné.

Nous présentons à la famille du défunt et à MM. Denis nos sincères condoléances.

---

#### MARIAGES

(*Le Figaro*, 24 juin 1922)

— Le lundi 26 juin, à midi, sera célébré, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (rue de l'Annonciation) le mariage de M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse Gage [Haiphong, 12 nov. 1900-Bayonne, 13 septembre 1974], fille de M. René-Louis Gage, officier de la Légion d'honneur, décédé, et de M<sup>me</sup> Gage [née Edmée Marie Louise Trouble], avec M. Lucien Flaud<sup>1</sup>, avocat à la Cour de Paris, fils de M. Alfred Flaud, décédé, et de M<sup>me</sup> Flaud.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par l'abbé Michel Even, des Missionnaires diocésains, ami de la famille.

---

#### Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1922)

Par même courrier, nous recevons le faire-part du mariage de M. Lucien Flaud, avocat à la Cour de Paris, avec M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse Gage.

La bénédiction nuptiale a été donnée le 26 juin 1922, par monsieur l'abbé Michel Even, ancien aumônier de la 51<sup>e</sup> division d'infanterie, en l'église Notre Dame de de Grâce de Passy.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

---

#### Revue de la presse

Que devient l'aviation cochinchinoise ?

(*L'Écho annamite*, 24 décembre 1924)

Du *Temps d'Asie*.

[...] Autrefois, au temps où la Cochinchine comptait parmi ses meilleurs Français le grand « animateur » que fut Louis Gage, de la maison Denis frères, on pouvait voir agir les firmes importantes. M. Gage avait l'art de faire comprendre qu'il ne faut pas

---

<sup>1</sup> Qu'on retrouvera au conseil de la Société agricole des Doukkala, région de Mazagan (Maroc) : [www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Agricole\\_des\\_Doukkala.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Agricole_des_Doukkala.pdf)

s'établir en Indochine dans le but unique de ramasser en un minimum de temps un maximum de gain. Sa devise était que l'intérêt particulier bien compris exige de tous une participation aux œuvres d'intérêt général ou d'intérêt social.

Louis Gage nous a quittés ; la mort s'est emparée de cet homme de bien, de ce parfait philanthrope ; nul ne s'est attaché à le continuer et nous ne voyons, ici comme en France d'ailleurs, que des ruées d'appétits et des heurts d'égoïsmes.

Dans ces conditions, il serait vain de faire appel au public en faveur du développement: de l'aviation indochinoise.

Le public répondrait : l'aviation ? Combien de piastres va-t-elle mettre dans mon coffre-fort ?

Et comme le rendement est à échéance, « l'article n'intéresse pas. » [...]

A. LAGUÉPIE.

---

DANS LE MONDE  
(*Le Gaulois*, 4 avril 1927)

Très originale et très brillante fut la soirée costumée, donnée par M<sup>me</sup> R.-L. Gage, pour ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Lucien Flaud. Le thème heureusement choisi : « Une réception à bord d'un paquebot à une escale en Extrême-Orient », avait réuni les plus jolis costumes de ces contrées lointaines. Des tableaux vivants, évocation d'escales, et des danses hindoues précédèrent le souper qui eut lieu sur le pont, devant un décor de mer par une nuit étoilée. Parmi les invités : M. A. Sarraut, ministre de l'intérieur, et M<sup>me</sup> Sarraut ; comtesse de Noailles, M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Guesde, M. et M<sup>me</sup> Maspero, M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Decugis ; commandant, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Courtois, M. et M<sup>me</sup> Amy, M. et M<sup>me</sup> G. Roblot, comte et comtesse de Chauveau, M. et M<sup>me</sup> P.-G. West, M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Mange, M<sup>me</sup> Gonse-Boas, M. et M<sup>me</sup> René Boas, M. et M<sup>me</sup> Debrise, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Lakowsky, M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> R. Bertin, M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Lazergues, comte et comtesse de Sedouy, M. et M<sup>me</sup> G. Donval, M<sup>me</sup> Herbout, comte et comtesse de Marchena, M. et M<sup>me</sup> J. Bourcy, M. Charles Duval, M. et M<sup>me</sup> P. Dreyfuss Winter, M. et M<sup>me</sup> André Rivoire, M. et M<sup>me</sup> Bunau-Varilla, M. et M<sup>me</sup> Got, M. et M<sup>me</sup> P. Saillart, M. et M<sup>me</sup> C. Bernard, docteur et M<sup>me</sup> A. Géraudel, M. et M<sup>me</sup> Leduc, M. et M<sup>me</sup> Mac Adoo, M<sup>me</sup> P. Maze, M. et M<sup>me</sup> J. Poussier, M. et M<sup>me</sup> M. Guyot, M. et M<sup>me</sup> J. Fouquet, lieutenant de vaisseau Gauguen, lieutenant de vaisseau Serres, comte A.-J. de Noailles, comte P. de Leusse, prince M. de Caraman-Chimay, MM. G.-L. Pringué, F. de Caqueray, Antoine Ménier, Colson-Blanche, Valette-Viallard, M. Beurdeley, Bertin, Brossard, Sauvan, Vitry, etc.

---

LE MONDE  
(*La Femme de France*, 3 juillet 1927)

BALS. — Qui donc rendra justice à ces mortels généreux dépensant sans compter, esprit, fatigue, argent pour distraire leurs semblables ?

Il y a un livre émouvant à écrire sur l' « Apostolat des Mondains ».

Suivre le train, mener la Mode, que de soucis, d'attentions et de courage !

Récemment M<sup>me</sup> R. L. Gage, M. et M<sup>me</sup> Lucien Plaud décidèrent d'organiser une soirée dansante qui put distraire et égayer leurs nombreux amis. Le thème choisi fut « À bord d'un paquebot, une escale en Extrême-Orient ».

Imaginez-vous l'effort prodigieux qu'il faut réaliser pour transformer en pont de paquebot un bel appartement parisien ?

La galerie d'entrée, surélevée, fut érigée en passerelle, des bastingages couraient au long des murs, le décor, dû au talent d'un jeune peintre belge, évoquait d'un côté les cabines parallèles, de l'autre une nuit d'été, lors d'un bal d'escadre. Feux des bâtiments à l'ancre, dunette de commandement, T. S. F., boussole, bouées, cordages, rien ne manquait.

À la coupée, le maître de maison, entouré de jeunes femmes en midships, recevait chaque invité annoncé par un coup de cloche.

Et ce fut le plus merveilleux chatoisement. Chinois, sultanes, mousmées, officiers de marine anglais, Persanes, Cingalais.

Des tableaux vivants où se reconnaissait l'art exquis de M. Géo Dorival, évoquèrent les *Héroïnes de Pierre Loti*, *l'Invitation au voyage*, avec des musiques de Duparc, *l'Arrivée du Prince de Galles*, *la Fête Cambodgienne* avec ses danseuses, ses porteurs de parasol, ses cornacs et son éléphant que masquaient deux sympathiques Parisiens...

Pas de buffet... Un bar maritime... La plus scrupuleuse exactitude. Et ce fut féérique et délicieux.

---

#### L'AFFAIRE INCAMPS

(*L'Écho annamite*, 18 octobre 1927)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Denis\\_freres\\_d'IC.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Denis_freres_d'IC.pdf)

.....  
Prouvant qu'il avait soustrait des pièces comptables, et qu'il s'était ménagé les arrières, Incamps, dans sa lettre, fait des menaces de révélation sur la façon dont s'est opérée, [la liquidation de la succession Gage](#), sur le règlement des droits d'enregistrement de la liquidation de la Société Denis frères, sur le recrutement des coolies pour les Nouvelles-Hébrides, sur les factures de complaisance, faites en faveur de certains résidents ou fonctionnaires de l'administration.

.....  
(Suite et fin)

(*L'Écho annamite*, 22 octobre 1927)

#### [La succession Louis Gage]

Après une courte suspension d'audience, la déposition de M. Aumont se poursuit au sujet de la question de la succession Gage. En ce qui concerne la pureté des intentions et des actes de la maison Denis, M. Aumont ne permet pas qu'elle soit discutée. La succession Gage a été réglée dans toutes les conditions de rectitude, de droiture et de loyauté désirables. Elle a été réglée conformément à l'acte d'association contrôlée par un expert que les héritiers Gage ont envoyé en Indochine, et surveillée par deux personnes dont l'honorabilité est au-dessus de tout soupçon, MM. Briffaud pour le Tonkin et Rouelle pour la Cochinchine.

---

Cochinchine

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mai 1933)

Mariage. — Nous apprenons avec grand plaisir le prochain mariage de M<sup>lle</sup> Edmée Gage, fille cadette de M<sup>me</sup> Gage et de son regretté mari M. Gage, ancien président de la chambre de commerce de Saïgon, qui a laissé en Indochine un si excellent souvenir, avec M. Pierre Bottmer, tous deux très connus à Châlons-sur-Marne.

M. Pierre Bottmer, à peine âgé de 17 ans s'est engagé pendant la guerre et s'y est brillamment conduit. Il occupe actuellement une importante situation chez M. Perquel, agent de change, où l'on apprécie beaucoup ses qualités d'intelligence et de travail. La jeune et charmante fiancée trouvera en lui le compagnon et le soutien que rêvait pour elle sa mère si sympathique à tous les Indochinois de Paris ainsi que tous les bons amis de son mari et de sa famille.

Nos félicitations à M<sup>me</sup> Gage et nos souhaits de bonheur aux futurs époux.

---

Fiançailles  
Pierre Bottmer  
Edmée Gage  
(*Chantecler*, 18 mai 1933)

Nous apprenons avec grand plaisir le prochain mariage de M<sup>lle</sup> Edmée Gage, fille cadette de M<sup>me</sup> Gage et de son regretté mari, M. Gage, ancien président de la chambre de commerce de Saïgon, qui a laissé en Indochine un si excellent souvenir, avec M. Pierre Bottmer, fils de M. Bottmer, décédé pendant la guerre en 1917, et de M<sup>me</sup> Bottmer, tous deux très connus à Châlons-sur-Marne.

---

Louis GAGE  
(in André BAUDRIT,  
*Guide historique des rues de Saïgon*,  
SILI, Saïgon, 1943, p. 232-235)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Baudrit-Rues\\_Saigon.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Baudrit-Rues_Saigon.pdf)

69. — GAGE. — Rue

11- 12-G-H. — Orientée approximativement N.-S. — Joint la rue Jean-Eudel au quai de l'Yser (rivière de Saïgon). Se trouve dans l'enceinte de la Compagnie des Chargeurs réunis, à proximité de l'embouchure du canal de dérivation.

Cette rue, d'abord sans nom, fut baptisée par le conseil municipal dans sa séance du 23 juin 1930 (Voir reg. délib., t. 56, p. 293 à 295)

**Commerce** (1860-1921). — Nous lisons dans le registre de délibérations ci-dessus mentionné la note suivante concernant Louis GAGE et Victor ASCOLI : « ... Nous pourrions honorer la mémoire de deux anciens présidents de la Chambre de commerce et du conseil d'administration du Port, décédés, en donnant aux deux premières rues sans nom celui de Victor ASCOLI [233] et Louis GAGE. Ce sont deux hommes qui ont créé et dirigé ici d'importantes affaires ; ils ont, à ce titre, joué un rôle considérable dans la vie commerciale de ce pays ; ils jouissaient d'une réputation d'hommes intègres et ont participé, dans une très large mesure au développement du trafic du port de Saïgon. »

L'initiative de cette dénomination vient du conseil d'administration du port. (Voir le P.V. de sa 112<sup>e</sup> séance, en date du 3 avril 1930).



La Maison DENIS frères d'Indochine a eu l'obligeance de nous adresser — sur notre demande — le *curriculum vitæ* suivant, concernant Louis GAGE.

« M. GAGE est né à Saint-Brieuc en 1860.

À 16 ans il entre dans une maison de commerce, puis fait quatre ans de service militaire et est libéré comme sous-officier. Il revient ensuite au commerce, et, en 1889, sous le patronage de la Chambre de commerce, il entre à la maison DENIS frères à Bordeaux.

Quatre ans après, en 1893, il est chargé de la direction des comptoirs d'Haïphong et de Hanoï et il a conservé cette direction jusqu'en 1906. La multiplicité de ses connaissances lui permet d'assurer, pendant cette période, en dehors des affaires d'importation et d'exportation de sa maison, les services de l'agence de la Compagnie nationale de navigation : il crée l'agence des Chargeurs réunis. »

En 1905, en récompense des services rendus, la Maison DENIS frères change son titre de fondé de pouvoirs et le fait associé.

Ses mérites ne furent pas seulement appréciés par sa maison ; il fut appelé à siéger comme vice-président, puis président de la Chambre de commerce de Haïphong, membre du Conseil du contentieux et du Conseil supérieur de [234] l'Indochine, juge au tribunal de commerce et vice-président de la Commission municipale de Haïphong.

En 1906, après un séjour en France, il est appelé à diriger la Maison DENIS Frères à Saigon, et il a conservé cette direction jusqu'au jour, tout récent encore, où nous sommes allés le conduire au bateau qui l'emportait en France.

Dès son arrivée à Saigon, il fut désigné pour faire partie de la Commission municipale où il siégea comme vice-président. Élu membre de la Chambre de commerce de Saigon, il présida notre compagnie de 1910 à 1912.

Il fut, enfin, à Saigon, consul des États-Unis, du Siam et du Danemark.

L'énumération sommaire des multiples manifestations de l'activité de M. GAGE montre la grande place qu'il a occupée en Indochine.

C'est lui qui fit obtenir aux Chambres de commerce la personnalité civile accordée par l'arrêté du 14 novembre 1901. Il obtint pour la Chambre de commerce de Haïphong la gestion des docks de Haïphong qui ont été organisés par un Maître et font l'admiration des Français et des étrangers.

Il fut le principal artisan de l'organisation du port de commerce de Saigon, sous la direction d'un conseil d'administration indépendant.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1911, il reçut, en 1920, la rosette d'officier.

M. GAGE meurt au début de 1921, sans avoir pu jouir du fruit d'un labeur opiniâtre et persévérant accompli pendant près de 30 années en Indochine.

[235] Sa disparition met en deuil les Chambres de commerce de Haïphong et de Saigon, qui ne sauraient oublier leur ancien président, dont les initiatives nombreuses furent toujours heureuses et qui a puissamment contribué à la prospérité du commerce français en Indochine. »

À voir :

— Reg. délib., t. 56, p. 293 à 295. Séance du 23 juin 1930.

— P.V. du conseil d'administration du port de commerce de Saigon. Séance du 3 avril 1930.

---